



Liste des complémentaires santé remboursant les consultations diététiques (à titre indicatif et non exhaustive)

NOM	TEL	REMBOURSEMENT
AESIO mutuelle		Participation sur prestations complémentaires remboursements allant jusqu'à 90 € par an Le pack permet participation jusqu'à 3 séances par an.
A.F.P.S	04 89 88 36 36	Selon la garantie choisie
ADREA	978 978 078	Selon le contrat Adréa
AG2R - La Mondiale	01 76 60 84 00 09 69 32 20 00	Selon le contrat choisi 50€ par séance avec 4 séances maximum dans l'année.
AGIPI		90€ à partir de la formule confort et jusqu'à 240€ (de 30€ et jusqu'à 60 par acte)
AGPM GESTION	3222	Dépend du niveau de la formule 3 et 4 (à hauteur de 30 € / séance plafonné à 3 / an / bénéficiaire) et formule 5 (à hauteur de 30 € / séance plafonné à 5 / an / bénéficiaire)
AIO Santé		De 50€ à 150€ / an à partir du niveau turquoise
Allianz	01 69 01 44 96	Avec un(e) diététicien(ne) libéral(e) en cabinet, référencé(e) par Santéclair séances à tarifs préférentiels bilan nutritionnel certaines prises en charge par complémentaire santé Allianz1.
Alptis Assurances	04 72 36 16 16	Renfort bien être 5 séances médecine douce / an / personne à hauteur de 25 euros
AMELLIS mutuelles		Remboursement de 120€ pour un maximum de 3x40€ par an
AMPLI MUTUELLE		Remboursement limité à 4 séances. Formule essentielle : 20€ / séance Formule Confort : 30 € / séance Formule Renforcée : 40 € / séance
Apicil	04 72 27 72 72	Diététicien(ne) enregistré au fichier Adeli et après selon le contrat choisi De 25€ à 50€ / séance en à partir du niveau 2 de garanties et sur les options dynamiques 2 à 6 5 séances max / an
APIVIA (Anciennement SMIP)	0811 36 79 79	Jusqu'à 35€ par séance, sur une base de 5 séances par an. Un contrat de mutuelle médecine douce Apivia permet donc de réduire vos dépenses de santé, générées par vos consultations pour des actes et soins.
APGIS		40€/consultation 3 fois / an, jusqu'à 60€/ consultation suivant les options.
APREVA	3111	Généralement tout contrat comprend 5 séance / an à 30 euros / séance
AREAS Assurance		Sur les gammes Essentielles et Intégrales 125, 150 = 31 euros / acte et 5 séances par an Gammes Essentielles et Intégrales 200 = 39€ / acte et 5 séances par an
ASETYS		50% des frais réels dans la limite de 120 € / an et jusqu'à 500 € / an de remboursements selon la formule choisie.
Assurances crédit mutuelle		50 € par séance, (5 séances maximum)
Aviva Assurances	01 43 71 76 19 01 76 62 50 00	Pack " bien-être " (de 50 à 200 euros)
AXA		Remboursement 5 consultations annuelles selon contrat
BNP Santé	01 55 76 15 05	Selon le contrat (95% demandes non remboursées)
Caisse de Prévoyance	03 89 45 44 14	3 consultations/an, plafonnées à 15 - 20€

Mulhousienne (C.P.M.)		
CCMO mutuelle		20€ remboursés jusqu'à 4 séances par an (niveau <i>Laine</i>) Max 50€ par séance et 4 séances par an au niveau <i>Soie</i>
CNM		Max 60€ par séance et 100€ / an sur la formule B1 et jusqu'à 250€ / an (formule E)
Compagnie des femmes		Remboursement entre 25 à 30€ par séance et 5 séances par an maximum
Corse mutuelle	04 95 22 58 00	Remboursement de 15 à 45 € par acte selon le niveau de garanties. Le plafond annuel varie de 100 à 300 €. Plus précisément : <ul style="list-style-type: none"> - garantie Fium Altu : 15 euros / acte avec un plafond annuel de 100 euros - garantie Ortolu : 25 euros / acte avec un plafond annuel de 150 euros - garantie Rizzanese : 30 euros / acte avec un plafond annuel de 175 euros - garantie Gravona : 35 euros / acte avec un plafond annuel de 200 euros - garantie Tavignanu : 40 euros / acte avec un plafond annuel de 250 euros - garantie Golu : 45 euros / acte avec un plafond annuel de 300 euros
Crédit Mutuel Assurance	01 53 35 44 30	50 € par séance, (5 séances maximum)
EMOA		forfait de 25 euros dans la limite de 6 séances tous les 2 ans sur facture acquittée
Fédération Française des Assurés (FFA)	02 98 80 96 44	Jusqu'à 4 Consult / an, maxi 25€ la consultation, selon les garanties Fédération Nationale
Generali		2% du PMSS en formule G1, à 10% en G5 du PMSS. Equivalent à 386 euros.
Génération	02 98 51 38 00	Rembourse 50€/consultation pendant 3 séances.
Groupama	09 77 42 10 35	En fonction du contrat de 50 € à 60 € la séance (3 par an)
GMF Assurances	0 970 809 809	Suivant le niveau de garantie des assurés 3 types de remboursement à partir du Niveau 2 : Niveau 2 : 60 € (20 x 3 séances / an) Niveau 3 : 100 € (25 x 4séances / an) Niveau 4 : 120 € (30 x 4séances / an)
Groupe Malakoff Mederic	0825 076 076	Forfait annuel (10 à 20 euros / séance, jusqu'à 5 séances / an) & complément des prestations de l'Assurance Maladie (protocole incluant les consultations)
Groupe mutualiste RATP	09 69 39 11 70	Remboursement du bilan diététique uniquement
Harmonie Mutuelle	0 980 980 880	Selon la garantie souscrite, peut atteindre 100 euros/ an
HENNER Assurance prévoyance		Remboursement de 30 à 110€ max 5/an
KOVERS		De 50€ à sur Tribu Access à 300€ selon formule choisie pour le sevrage tabagique
MAAF Assurances	01 43 40 23 00	En fonction du niveau de la garantie (2 à 5) Rembourse 20€/consultation, 5 fois/an avec un plafond de 90 €/an.
MACIF		La macif rembourse la séance entre 25 et 45€. Il est possible d'être remboursé entre 2 et 4 séances.
MAIF Assurance		Selon le pack ou forfait (Efficience Santé Evolution / Efficience Santé Extension): 75 à 150 €/an sont remboursé.
MACSF	01 73 60 00 08	Pour obésité des enfants : environs 30 euros / an
MALAKOF MEDERIC		Prend en charge 10 à 20€/consultation, 5 fois/an
MATMUT		Rembourse 80€/an

MGEN	0820 212 312	75€/année civile à partir de la formule MASP SANTÉ 1
MGEN Filia (en partenariat avec la MAIF)	01 40 47 20 20	Consultation diététique Offre efficience santé évolution (dans la limite de 75 euros/ personne et année civile Offre santé Extension (dans la limite de 150 euros/ personne et année civile)
MFIF		60€ max par séance et jusqu'à 240€ par an sur Essentiel
Miltis	04 27 85 27 88	Renfort bien être 5 séances médecine douce / an / personne à hauteur de 25 euros
MIP	01 55 80 49 00	35€ (max 3/bén./an) avec option 1, 1.5, 2, 2.5
MMA		Prend en charge 25€/consultation et 4 fois/an
MNH	30-31	Offre bilan diététique dans la limite de 40 euros sur simple présentation de l'original de la facture acquittée (adhérent bénéficiant d'un contrat individuel)
MNT		Avec la Protection évolutive, 60 €/an est remboursé.
MUTEST		Remboursement entre 50 et 250 par an euros en fonction du niveau choisi
Mutualia (anciennement MSA)	04 76 45 22 45	Selon le contrat (forfait 1, 2, 3 il y a un remboursement de 90, 120 ou 150 euros par an) Si diabète gestationnel et obésité morbide sur prescription médicale.
Mutuelle Air France		forfait de 25 euros dans la limite de 6 séances tous les 2 ans sur facture acquittée
Mutuelle complémentaire d'Alsace	03 89 20 80 00	Remboursement des consultation diététiques pour les enfants, selon le contrat (entre 15 et 30 € par acte - maximum 3 consultations par an)
MUTUELLE CIC		Rembourse 12 consultations/an.
MUTUELLE des pays de Vilaine		Rembourse 20 €/consultation et 4 fois/an.
MUTUELLE des douanes		Prestation d'aide selon le dossier
MUTUELLE de la Gendarmerie		Avec la Garantie Zénith : 20€ par consultation sont remboursés, 3 fois/an.
MUTIEG EDF		Rembourse jusqu'à 120 €/an.
Mutuelle entrenous		La nutrition de 30€/an à 120€/an suivant la formule et l'âge.
MUTUELLE des étudiants		Rembourse 3 par an et 10 €/consultation
Mutuelle Familiale Ile de France	01 43 80 06 62	Selon contrat (forfait entre 200 à 450 euros ou nombre de consultations)
MUTUALITÉ Française du Doubs		Rembourse 50€ pour la prévention de l'obésité chez les enfants de moins de 13 ans. Une consultation par an et par assuré dans la limite de 30 €/an selon garanties.
Mutuelle Générale	30 35	Selon contrat, prend en charge 32€/consultation Pour les 6-16 ans prend en charge 10 à 30€ par consultation (3 consultations/an)
Mutuelle Générale des Cheminots (MGC)	01 40 78 06 91	3 consultations / an
Mutuelle Just		Remboursement limité à 4 séances par an et 35€ par séance
Mutuelle Nationale Militaire Service accompagnement social	09 70 80 96 87	Remboursement 3 consultations / an et par personne sur le contrat (diététicien enregistré Adeli seulement)
MUTUELLE Nationale Militaire		Avec la formule famille et seniors : 40 à 60 €/an sont remboursés.
Mutuelle Nationale Territoriale (MFP)	01 42 81 65 10	Forfait de 60 euros / année civile sur certaines garanties
Mutuelle Prévoyance	01 42 36 51 16	Selon le contrat

Interprofessionnelle (M.P.I)		
Mutuelle MUCS		Formule initiale : 20€/séance (2 séances/an) Formule confort : 30€/séance (4 séances/an) Formule serenite : 40€/séance (6 séances/an) Formule quietude : 56€/séance (6 séances/an)
Mutuelle de Poitiers		Avec option: remboursement du bilan nutritionnel
MUTUELLE de la Poste		Prend en charge 3 fois 20€.
MUTUELLE de la RATP		Prend en charge 5 consultations par an
MUTUELLE VAUBAN		Prend en charge un forfait de 25 €/an pour bilan nutritionnel
MUTUELLE Verte		Consultation diététique (enf - de15 ans). Sur présentation de la facture acquittée du (de la) praticien(ne) Diplômé(e) et d'une attestation du médecin traitant (sous forme d'une demande d'un conseil diététique ou d'un bilan psychologique, sans donnée médicale). 10 €/séance dans la limite de 3 séances max toutes disciplines citées (par période de 12 mois et par bénéficiaire).
NEOLIANE		à partir de 80€ forfait annuel et par bénéficiaire, limité à 25 € par acte, jusqu'à 180€ par an
NOSTRIUM care		Pack médecines douces et médecines alternatives à partir de 150€ et à hauteur de 25€ la séance.
Novia assurance		Prend en charge 20 à 40 €/consultation, 5 consultations/an suivant le contrat.
Ociane groupe Matmut		30 €/séance (max 3 séances/an) jusqu'à 50€/séance (max 5 séances /an) en fonction des niveaux
Opéga Organisme Prévoyan Etude Gestion Assuran	01 42 74 26 66	Selon le contrat
Pacifica	01 53 74 33 00	Selon la formule choisie (de 0 à 200 € par an et entre 30€ et 50€ par acte)
PréviFrance Mutualité	08 00 09 08 00 01 55 76 93 33	Selon le contrat (jusqu'à 3 séances max/an)
PRO BTP		À partir de la formule S3, remboursement de deux séances par an d'un montant de 40 euros. Puis ensuite S3+ 3 séances de 40 euros. S4 : 4 séances de 40 euros. S5 : 4 séances de 50 euros. S6 : 4 séances de 60 euros.
RADIANCE		Rembourse 7€/consultation.
RELEYA		Avec le forfait Prévention : plafond de 100€/an.
SANTÉ VIE		Rembourse 40 à 100€/an suivant le contrat.
SANTÉ PLUS		Prend en charge 100 à 200€/an suivant le contrat.
SMENC		Remboursement de 70 à 200€ / an selon la formule
SMERE Etudiant		Rembourse 1 consultation/an.
Swiss Life	0825 317 317	250 euros par an, à hauteur de 5 séances maximum
UNEO	09 70 80 97 09	Garantie naturelle 3 fois 30 euros / an - Garantie essentielle 20 euros/an - Garantie optimale 3 fois 30 euros/an
UNIO		Avec le forfait santé prévoyance jusqu'à 150€/an sont remboursés.
UNION		Avec option santé prévoyance, le remboursement est de 50 €/an
VIASANTE Mutuelle	01 53 02 17 70 09 69 39 30 00	Selon contrat
ZENITH		Rembourse 6 consultations/an.